

CHARPENTES INDUSTRIELLES RHONE ALPES MEDITERRANEE CIRAM
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : ZA les fontaines 2890 A route de l'aéroport 26120 CHABEUIL
381 083 179 RCS ROMANS SUR ISERE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JANVIER 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 905 297,90 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- | | |
|--------------------------|------------------|
| – Bénéfice de l'exercice | 905 297,90 euros |
|--------------------------|------------------|

AFFECTATION

- | | |
|---|------------------|
| – A titre de dividendes | 200 000,00 euros |
| – Le solde, en totalité au compte "autres réserves" | 705 297,90 euros |

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

CE

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

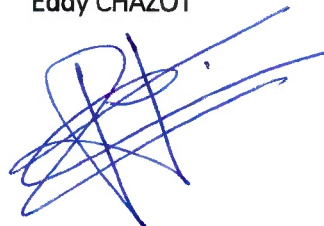
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
30/09/2022	160 000 €	-
30/09/2021	142 900 €	-
30/09/2020	170 000 €	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 JANVIER 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Eddy CHAZOT



ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 685 365.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 530 993.55 Euros et dégagant un bénéfice de 905 297.90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

CIRAM a cédé 45% de ses parts détenu chez TBF Charpentes en 06/2023 pour un montant de 180 000 €

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	548 974		79 123
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	893 608		269 839
Installations générales agencements aménagements divers	126 901		29 708
Matériel de transport	640 544		224 294
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 952		32 668
TOTAL	2 289 979		635 631
Autres participations	86 401		15 000
Prêts, autres immobilisations financières	52 000		
TOTAL	138 401		15 000
TOTAL GENERAL	2 428 380		650 631

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			628 097	628 097
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 163 446	1 163 446
Installations générales agencements aménagements divers			156 609	156 609
Matériel de transport		98 315	766 523	766 523
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			112 620	112 620
TOTAL		98 315	2 827 295	2 827 295
Autres participations			101 401	101 401
Prêts, autres immobilisations financières			52 000	52 000
TOTAL			153 401	153 401
TOTAL GENERAL		98 315	2 980 696	2 980 696

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	416 087	23 997		440 084
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	819 861	44 151		864 012
Installations générales agencements aménagements divers	126 901	1 494		128 395
Matériel de transport	164 205	104 619	44 766	224 058
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 210	2 048		81 258
TOTAL	1 606 264	176 308	44 766	1 737 807
TOTAL GENERAL	1 606 264	176 308	44 766	1 737 807

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	23 997				
Instal.techniques matériel outillage indus.	44 151				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 494				
Matériel de transport	104 619				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 048				
TOTAL	176 308				
TOTAL GENERAL	176 308				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	48 566	68 803			117 369
TOTAL	48 566	68 803			117 369
TOTAL GENERAL	48 566	68 803			117 369
Dont dotations et reprises d'exploitation		68 803			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	465 433	0	465 433
Autres immobilisations financières	52 000		52 000
Clients douteux ou litigieux	148 428	148 428	
Autres créances clients	438 515	438 515	
Personnel et comptes rattachés	6 899	6 899	
Taxe sur la valeur ajoutée	35 600	35 600	
Débiteurs divers	238 534	238 534	
Charges constatées d'avance	22 500	22 500	
TOTAL	1 407 909	890 476	517 433

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	603 553	413 758	189 795	
Fournisseurs et comptes rattachés	418 190	418 190		
Personnel et comptes rattachés	158 920	158 920		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 899	90 899		
Impôts sur les bénéfices	45 944	45 944		
Autres impôts taxes et assimilés	52 871	52 871		
Groupe et associés	59 632	59 632		
Autres dettes	16 195	16 195		
TOTAL	1 446 204	1 256 409	189 795	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	151 130			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	108 702			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	300.0000	1 000			1 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 339
Dettes fiscales et sociales	138 212
Autres dettes	10 605
Total	162 156

Détail des charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	
- ASS IND CADRES	939
- COMPL ASS 09/2023	1 929
- COMPL ASS 09/2023	9 548
- ASS 09/2023	923
BFA	
- BFA SAMSE SOLDE 2023	10 605
DETTES PROVISIONNEES POUR CONG	
- CP AU 30/09/2023	35 842
PROV.PRIME SUR CA	
- PRIME BILAN 30/09/2023 E-CHAZO	20 000
- PRIME CA	55 000
PROV CS/CP A PAYER	
- CS / CP AU 30/09/2023	12 997
Total	147 783

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	22 500
Total	22 500

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	3
Ouvriers	16
Total	22

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	308 190
Total	308 190

Le fond de commerce a été nanti au profit des banques.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		308 189
Nantissement du fonds de commerce	308 189	
Total (1)		308 189
Dont engagements assortis de sûretés réelles		308 189

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société a souscrit un contrat retraite IFC à compter de 01/10/2013.
La dette actuarielle de l'IFC est non significative. L'assurance souscrite couvrira probablement l'intégralité du passif.

Désignation de l'entreprise : Société CIRAM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 2890 ROUTE DE L'AEROPORT 26120 CHABEUIL Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 3 8 1 0 8 3 1 7 9 0 0 0 2 2 Néant *

				Exercice N clos le.		N-1		
				13 0 0 9 2 0 2 3		13 0 0 9 2 0 2 2		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	628 097	AQ	440 084	188 013	132 887	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 163 446	AS	864 013	299 434	73 746	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 035 753	AU	433 713	602 039	477 079	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	101 401	CV		101 401	93 901	
	Créances rattachées à des participations	BB	465 433	BC		465 433	369 433	
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	52 000	BI		52 000	52 000		
TOTAL (II)	BJ	3 446 130	BK	1 737 810	1 708 320	1 199 046		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	55 877	BM		55 877	67 565
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	23 655	BS		23 655	17 736
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 465	BW		8 465	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	586 943	BY	117 369	469 574	871 372
DIVERS	CREANCES	Autres créances (3)	BZ	281 033	CA		281 033	189 709
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités	CF	1 115 941	CG		1 115 941	803 712		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 500	CI		22 500	20 200		
TOTAL (III)	CJ	2 094 414	CK	117 369	1 977 045	1 970 294		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 540 544	1A	1 855 179	3 685 365	3 169 340	

certifié
Conforme à l'original

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid-Quintin

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société CIRAM

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :300.000.....)	DA	300 000		300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000		30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	992 927		592 794
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	905 298		560 133
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	2 228 225		1 482 927
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	603 553		571 014
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	59 632		54 755
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	10 937		17 590
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	418 190		474 247
	Dettes fiscales et sociales	DY	348 634		413 456
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			136 764
Autres dettes	EA	16 195		18 588	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 457 141		1 686 413	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 685 365		3 169 340
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 267 346		1 215 125
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.